

Audrey Almograva

FICHE TECHNIQUE

<u>CONTACT</u>	AUDREY ALMOGRAVA PRODUCTIONS Loi 1901 (Arts du spectacle vivant) SIRET : TEL : 06 30 68 47 88 MAIL : audreychanteuse@aol.com FB / YOUTUBE : Audrey Almograva SITE INTERNET : audrey-almograva.fr
<u>SALLE ET SCÈNE</u>	ACCÈS : Prévoir un accès véhicule de 3m de haut , 7 m de long et 2,5 m de large. <u>Privatiser une place de parking au plus près de la scène pour ce véhicule.</u> SCÈNE : Le plateau de scène (/ estrade / espace musical) doit être d'une surface minimum de 4m de long sur 3 m de profondeur. Un petit escalier solide et stable doit y être apposé. RANGEMENT : Prévoir un emplacement pour le rangement du matériel LOGE : Réserver un endroit facile d'accès avant <u>et pendant</u> le spectacle à l'abri des regards (chauffé en hiver) pour le changement de tenues. ALIMENTATION ELECTRIQUE : Une alimentation électrique d'une puissance de minimum de 3000 watts doit être disponible au plus près de la scène . Le coffret doit être accessible SPECTACLE Audrey s'engage à livrer le spectacle entièrement monté , à l'assurer à l'aide de son propre matériel (instruments, sonorisation, lumières, décors et costumes) Audrey assume l'entière responsabilité de ses activités artistiques.
<u>INSTALLATION</u>	HORAIRES : L'installation et les balances ont lieu deux à trois heures avant le spectacle. La présence de l'organisateur ou de l'un de ses représentants habilité à prendre toutes les décisions est souhaitable à l'arrivée d'Audrey. ÉCLAIRAGES : Un éclairage de service est impératif pour le (dé)montage du matériel.
<u>DÉROULEMENT</u>	Il est préférable pour l'organisateur de fournir un planning des différentes tranches horaires prévues lors de votre réception et d'informer Audrey du moindre changement .
<u>RESTAURATION</u> <u>DÉPLACEMENT</u> <u>HÉBERGEMENT</u>	BOISSONS ET REPAS : <ul style="list-style-type: none">• APRÈS-MIDI DANSANT : L'organisateur s'engage à fournir les rafraîchissements.• SOIRÉE DANSANTE : L'organisateur s'engage à fournir 1 repas complet (plat + dessert +boissons + café) . Audrey se restaure 1h avant l'entrée en scène.• REPAS DANSANT : L'organisateur s'engage à fournir 1 repas identique à celui des convives (entrée(s) + plat(s) + fromage et/ou dessert + boissons + café) . Audrey se restaure en même temps que les convives. DÉPLACEMENT ET HÉBERGEMENT : Audrey se déplace partout en France. Pas de frais de déplacement supplémentaires dans un rayon de 60 kms autour de Montluçon (03600) Les frais de déplacements (en plus du devis) sont calculés en fonction du rayon kilométrique supérieur à 60 kms autour de Montluçon (03600) via l'application michelin.fr (carburant + frais d'autoroute) Les frais d'hébergement si besoin sont à la charge de l'organisateur
<u>PAIEMENT</u>	DEVIS : Devis personnalisé et gratuit sous 48h sur simple demande TARIFS : Tous les tarifs comprennent le salaire net et les charges sociales SACEM : Les droits sacem sont à la charge de l'organisateur. CONTRAT : Après validation du devis, le contrat fourni sera à renvoyer tamponné et signé. ACOMPTE : Un acompte de la moitié de la somme de la future prestation sera demandé pour les organisateurs particuliers (mariages , anniversaires et réunions de famille) PAIEMENT : L'entière du cachet sera à régler par chèque ou mandat administratif à l'issue de la prestation sur présentation de la facture. ANNULATION : Toute annulation du fait de l'une des parties entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité en fonction des frais engagés. Le contrat sera résilié sans indemnité en cas de force majeure (catastrophe naturelle - accident routier ou physique - problème grave soudain de santé - vol ou destruction du matériel - décisions gouvernementales liées à la Covid 19).